

1 million pour accompagner les chômeurs peu qualifiés



« Appauvrir les demandeurs d'emploi ajoute des obstacles sur leur chemin vers l'emploi. » Fort de cette conviction partagée par le gouvernement bruxellois, Didier Gosuin (Défi) a obtenu une enveloppe globale de 1 million d'euros.

« 800.000 euros ont été débloqués pour permettre à tous les chercheurs d'emploi de percevoir un euro par heure de formation suivie », explique le ministre bruxellois de l'Emploi. Jusqu'à présent, ce « bonus » était réservé aux personnes inscrites au chômage depuis 12 mois et disposant d'un diplôme de fin de secondaire. « Cela nous permettra d'améliorer l'ordinaire d'un bon millier de Bruxellois », précise-t-il en ajoutant qu'avec la prise en charge des frais de déplacement, le supplément mensuel se situera aux alentours de 170 euros.

Cette mesure qui entrera en vigueur à la prochaine session de formation (septembre) coûtera 500.000 euros. Les 300.000 autres euros seront investis dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi les moins qualifiés. Notamment pour les aider à obtenir le statut BIM (bénéficiaire d'une intervention majorée) qui leur octroie des remboursements complémentaires de la Sécu et d'autres avantages. Et les accompagner dans les démarches administratives en vue de s'inscrire à certaines formations.

« On constate des ruptures dans les parcours des publics défavorisés entre la préformation et la formation », constate Didier Gosuin. « Cet accompagnement vise donc à y remédier. »

L'enveloppe de 800.000 euros reviendra à Bruxelles Formation. Une autre, dans le même but, sera confiée au VDAB. « L'objectif est de mieux les accompagner pour pallier les difficultés dans lesquelles on les met », ponctue le ministre, visant ainsi une dégressivité des allocations de chômage qu'il ne cesse de déplorer. P. LT

P. LT

Copyright © 2019 Rossel & Cie. Tous droits réservés